****

**Rendez-vous aux rencontres annuelles du projet de Parc naturel régional Brie et Deux Morin le 5 mai prochain**

***Le 5 mai prochain à 18h30, le Syndicat mixte d’études et de préfiguration du projet de Parc naturel régional (PNR) Brie et Deux Morin organise ses rencontres annuelles au théâtre de Coulommiers. L’occasion de présenter le travail réalisé ces derniers mois et les prochaines étapes pour obtenir la labellisation.***

Moteur de développement durable et d’attractivité, le classement en PNR serait un outil parfaitement adapté aux enjeux auxquels est confronté notre territoire, riche d’un patrimoine culturel et de milieux naturels de grande qualité mais dont l'équilibre est fragile, notamment en raison de la pression urbaine du Grand Paris. Engagée depuis plusieurs années, la démarche réunit 81 communes réparties sur la communauté d’agglomération Coulommiers Pays de Brie, la communauté de communes des Deux Morin et la commune de Mortcerf.

Après la finalisation du diagnostic du territoire réalisé en 2023-2024, le projet rentre dans une phase décisive : la définition des enjeux et du plan d’action.
La définition des enjeux, pierre angulaire, de l’élaboration de la charte s’établit, en concertation avec les élus locaux, les membres du Conseil Local de Développement et les acteurs du territoire.

Ouvertes à tous, les rencontres annuelles du 5 mai prochain seront l’occasion de présenter les avancées dans l’élaboration de la charte, les diagnostics, les enjeux qui en découlent et les prochaines étapes à venir.

Plus d’informations : <https://www.pnrbrie2morin.fr/>